

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 154216

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **9565** Société : **Enfant STAD 150215**

Actif Pensionné(e) Autre : **MASSON N**

Nom & Prénom : **MASSON N**

Date de naissance : **11/01/1973**

Adresse : **35, Rue Attourir Bourgogne
Casablanca**

Tél. **06.61.15.62.34** Total des frais engagés : **..... Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **20/02/2023**

Nom et prénom du malade : **MASSON VANTAR** Age : **.....**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **.....**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : **.....**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **.....**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **.....** Le : **20/02/2023**

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relevé des Actes
20/02/2023	5		G	DOCTEUR OUAZI Endocrinologie, Nutrition 193 Bd. de la Gare, 92130 Issy-les-Moulineaux Télé: 01 46 22 03 90 - Fax: 01 46 22 05 56 Email: ouazi@orange.fr
22/02/2023	ct		G	DOCTEUR OUAZI Endocrinologie, Nutrition 193 Bd. de la Gare, 92130 Issy-les-Moulineaux Télé: 01 46 22 03 90 - Fax: 01 46 22 05 56 Email: ouazi@orange.fr

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE MY YOUNA 10 CHEMIN DE LA CHAUMIERE 91100 BOISSY-SAINTE-GENEVIEVE Tel: 05 22 21 22 22	22/12/2023	 1386,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>CHIRURGIE DE BILOGIE DE CASABLANCA Dr Hicham OUZZAZI TOUHAMI</p> <p>394, Bd Zerktouni - Casablanca Tél: 0522 222 000 - Fax: 0522 274913</p> <p>Radiologue</p>	21.02.23	B.130	185.00

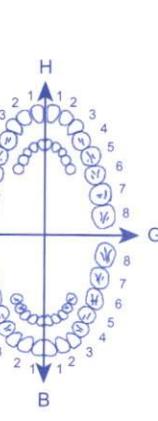
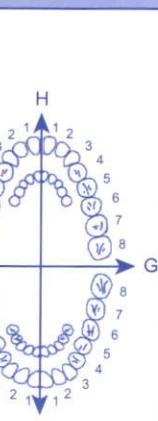
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ B & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 22/02/2023

Melle MASSOUN Kawtar



NovoRapid® FlexPen®
100 U/ml
Solution injectable
5 stylos pré-remplis de 3 ml
PPV : 571,00 DHS
8-9670-73-270-2
6 118001 121304



NovoRapid® FlexPen®
100 U/ml
Solution injectable
5 stylos pré-remplis de 3 ml
PPV : 571,00 DHS
8-9670-73-270-2
6 118001 121304

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Nutrition - Diabétologie
293 Bd. Abdelmoumen, Imm. Marjana,
2ème Etage, Appartement 4, Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 66 41 50 - 05 22 66 50 54

Tresiba® FlexTouch®
100 unités/ml
1 Solution injectable
1 stylo pré-rempli 3 ml
PPV : 243,00 DHS
8-9560-73-270-1
6 118001 121670

PHARMACIE MY YOUSSEF
Salma CHERIF D'ORAZZANE
Docteur en Pharmacie
139 Boulevard My Youssef
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

INPE: 09204335

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 230200757

Casablanca le 21-02-2023

Mme MASSOUN Kawtar

Date de l'examen : 21-02-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0118	Glycémie	B30
0119	Hémoglobine glycosylée	B100

Total des B : 130

TOTAL DOSSIER : 189.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingt-neuf dirhams vingt centimes.

322
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham QUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394 Bd Zerkouni - Casablanca
Tél : 05 22 27 96 - Fax : 05 22 27 49 13
323
324



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
 D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
 de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
 de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
 Portées disponibles
 sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
 par le symbole [AC] sont couverts
 par l'accréditation

Dossier ouvert le : 21-02-2023

Prélevé le : à heure non communiquée

Édité le : 21-02-2023

Mme MASSOUN Kawtar
 Réf dossier: 23023169

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

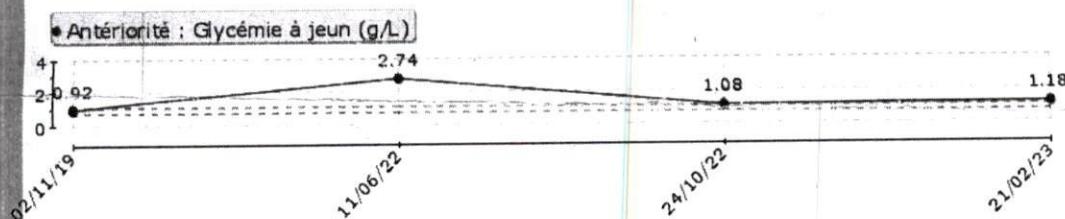
24-10-2022

Glycémie à jeun [AC]
 (Dosage enzymatique)

1.18 g/L
 6.55 mmol/L

(0.74-1.09)
 (4.11-6.05)

1.08



24-10-2022

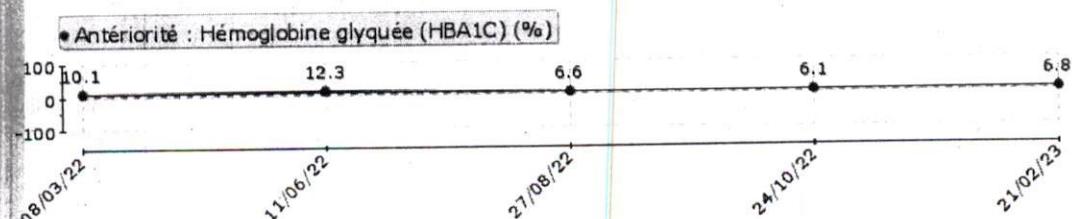
Hémoglobine glyquée (HbA1C) [AC]
 (Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))

6.8 %

6.1

Interprétation (NGSP/DCCT):

Sujet non diabétique :	4.0-6.0
Sujet diabétique (selon ADA) :	> ou = 6.5
Chez le sujet diabétique, la cible	< ou = 7.0
HbA1C:	



Prélevement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél. : 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
 E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP:097158794 - Patente : 35405458 - C.N.S.S.: 6368949 - IF:40110273 - ICE:00169929000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
 Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
 Biologiste
 394, Bd. Zerkouni - Casablanca
 Tel: 05 22.27.48.96 - Fax: 05 22.27.49.13

Dr. Ouazzani

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 20/02/2023

Melle MASSOUN Kawtar

Glycémie à jeun
HbA1c

394 Bd Zeroual - Casablanca
Dr. Hicham Biouza
DMDDBBOLSGE DE CASABLANCA
Télé: 0522 77 96 13
Fax: 0522 77 96 13
Tél: 0522 77 96 13
E-mail: drtazi@gmail.com

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie
293 Bd. Abdelmoumen, Imm. Marjana, 2ème Etage, Appt. N°4 (près du croisement Anoual - Abdelmoumen) - Casablanca
Tél: 0522 865634 / 0522 863185 / 0522 864190 - GSM 0672 24 33 33